

Société | Plus de transparence dans les abattoirs de Dordogne



Les images chocs, médiatisées par l'association de défense des animaux L214, pointant la souffrance animale et les pratiques de certains abattoirs français ont laissé des traces chez les professionnels des abattoirs et de l'élevage. Pour remédier au manque de transparence de certains abattoirs, les comités locaux d'abattoirs ont vu le jour. En Dordogne, la première réunion du comité local s'est tenue vendredi en préfecture. Il réunit les abatteurs, des éleveurs, des associations de protection animale, des associations de consommateurs, des élus locaux. Son rôle est d'être un lieu de concertation.

La Dordogne compte cinq abattoirs de boucherie (Sobeval à Boulazac, Arcadie à Thiviers, Bergerac, Ribérac et Eymet) représentant un tonnage d'un peu moins de 60 000 tonnes annuelles. En volume, les 5 abattoirs périgourdiens représentent 2% de la production de viande au niveau national. Ces établissements sont régulièrement inspectés et contrôlés par une trentaine d'agents de l'Etat de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) sur la sécurité sanitaire et la protection animale. Les pratiques de certains abattoirs Français, médiatisées par des associations anti viande et anti élevage ont laissé des traces. "Les professionnels des abattoirs et les collaborateurs qui y travaillent ont en assez d'être mal considérés par une partie de la société et le secteur peine à recruter, même quand il y a des emplois proposés, souligne Anne Gaëlle Beaudoin Clec, la préfète de la Dordogne. Elle vient d'installer la premier comité local abattoirs. Cette instance réunit des représentants de l'élevage, des abatteurs, des associations de consommateurs et de la protection animale, des élus locaux.

Lieu de concertation

"Elle se veut un lieu d'échanges et de concertation et d'informations entre les acteurs de la filière d'abattage et les différentes parties intéressées au plan local, précise la Préfète. Autour de la table, plusieurs associations étaient présentes à cette réunion d'installation, la SPA de Bergerac, mais aussi L'OABA (oeuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs), une association créée en 1960, qui est à l'origine de la loi sur l'étourdissement des animaux avant abattage. "Dans les trois abattoirs périgourdiens, que j'ai eu pour l'instant l'occasion de visiter, je n'ai rien vu de choquant. Nous travaillons régulièrement avec les services de l'Etat, réalisons des audits sur la protection animale

afin que les choses aillent dans le sens de l'amélioration. Pour l'instant, un seul abattoir nous a fermé les portes, celui du groupe Arcadie. Cette instance de concertation devrait permettre d'améliorer le dialogue et de faire des propositions pour faire évoluer la législation relative à la protection animale, souligne Frédéric Freund, représentant de l'NG pour le Sud Ouest. Le comité local abattoirs de Dordogne prévoit de se réunir régulièrement et de transmettre des propositions au comité national d'éthique des abattoirs, destiné à débattre de l'évolution de la législation et de la réglementation relatives à la protection animale en abattoir, qui a été installé à la mi septembre 2017.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : D.R

Publié sur aqui.fr le 23/10/2017

[Url de cet article](#)